

Communiqué de presse

Le 10 avril 2014

Européennes 2014

Pour une Europe solidaire, plus proche des citoyens **Les associations de solidarité interpellent les candidats**

A l'approche des élections européennes, qui se dérouleront du 22 au 25 mai 2014 (le 25 mai en France), le réseau Uniopss-Uriopss et les associations de solidarité se mobilisent pour faire connaître leurs priorités et interpeller les candidats à travers 14 questions-clés. Elles entendent par là même manifester leur engagement européen et leur attachement à l'édification d'une Europe sociale et solidaire.

Renforcer les droits des personnes, en particulier ceux des plus vulnérables : telle doit être, selon l'Uniopss et ses adhérents, l'une des finalités des politiques construites à l'échelon européen.

Leur plaidoyer, intitulé « Pour une Europe solidaire, plus proche des citoyens », pose, à cet effet, **quatre enjeux majeurs** :

Privilégier une politique européenne des solidarités

Il s'agit notamment de favoriser l'accès du plus grand nombre à des systèmes de santé performants, d'agir pour l'inclusion des personnes fragiles, de favoriser l'accès aux droits des étrangers et des réfugiés et d'impulser une politique plus ambitieuse en faveur de la jeunesse.

Elargir et consolider la reconnaissance des acteurs des solidarités au niveau européen

Afin d'assurer une meilleure reconnaissance du secteur associatif, il est nécessaire d'améliorer la transposition des directives européennes (services sociaux d'intérêt général/SSIG, marchés publics...), de prendre en compte la non lucrativité, notamment en développant une fiscalité adaptée, d'adopter les statuts européens de la mutuelle, de la fondation et de l'association, et d'adapter le droit aux spécificités des SSIG.

Renforcer la citoyenneté européenne

Il convient, en particulier, de favoriser les lieux d'échanges entre les citoyens et les institutions européennes, d'élaborer une charte européenne du dialogue civil et de promouvoir un modèle européen ancré sur les territoires.

Assurer un meilleur accès aux droits sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Concrètement, l'Uniopss propose la mise en place d'un revenu minimum décent, l'accès au droit de vote pour toute personne en situation de fragilité, la mise en œuvre d'un véritable droit à l'alimentation en Europe, un accès facilité à la protection sociale ainsi qu'une politique volontariste en faveur des emplois de l'économie sociale et solidaire.

14 questions sont ensuite posées aux candidats à l'élection européenne autour de ces enjeux. L'occasion pour ces derniers d'exprimer leur engagement en faveur d'une Europe solidaire.

Contact presse : Valérie Mercadal

Tél : 01 53 36 35 06 / 07 - vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Depuis plus de 60 ans, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) unit, défend et valorise les acteurs non lucratifs de solidarité. Elle est présente sur tout le territoire au travers de 23 Uriopss (Unions régionales) et de plus de 100 fédérations, unions et associations nationales qui représentent 25 000 établissements et services du monde de la solidarité et qui mobilisent en 2012 plus d'un million de salariés.